



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 15 DECEMBRE 2022

Nombre de membres
du Conseil

Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent

en fonction : **48**

Nombre de délégués :

- présents : 39

- représentés : 7

TOTAL **46**

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 15 décembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> - Mme Laurence HOMMEL, Ajointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe M. Thierry KLEIN, Adjoint - M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. -
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire Mme Solène HOEHN, Adjointe	
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> Mme Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire -	
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLSHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe -	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT M. Philippe HEITZ, Adjoint Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> - -	Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -	Mme Marie-Bernadette PIETTRE, Cons. Mun.	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

M. Bruno EYDER	ayant donné procuration à Mme Laurence HOMMEL
M. Julien HAEGY	ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY
M. Philippe BUCHMANN	ayant donné procuration à M. Laurent FURST
Mme Sandrine HIMBERT	ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN
M. Jean-Michel WEBER	ayant donné procuration à Mme Marie Bernadette PIETTRE
Mme Armelle MORGENTHALER	ayant donné procuration à Mme Caroline PFISTER
M. Claudio FAZIO	ayant donné procuration à M. Alexandre GONCALVES

Membre titulaire représenté par son suppléant :

Membres excusés :

M. David PAULY, Conseiller Municipal de DORLSHEIM
Mme Laetitia FALEMPIN, Adjointe de DUPPIGHEIM
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

Assistait en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
--

OBJET : RESSOURCES HUMAINES – ADMINISTRATION GENERALE : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS : SUPPRESSIONS DE POSTES

N° 22-99

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

CONSIDERANT que le tableau actuel des effectifs de la Communauté de Communes comporte un certain nombre de postes vacants qui étaient occupés par des agents qui soit ont bénéficié d'un avancement de grade, soit ont quitté nos services ;

ESTIMANT opportun de mettre à jour le tableau des effectifs en supprimant les postes qui ne sont à ce titre plus utiles ;

VU l'avis favorable du Comité Technique émis en séance du 8 novembre 2022 ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en sa séance du 1^{er} décembre 2022 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Madame Sabrina LABBE-LASTAVEL, Directrice Générale Adjointe des services ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
décide**

de supprimer les postes vacants et qu'il n'est pas envisagé de pourvoir suivants :

SERVICE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Grade	Délibération de création	Effectifs Budget	Quotité	ETP
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	N°16-79 du 06 octobre 2016	1	100%	35,00
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	N°14-10 du 20 février 2014	1	100%	35,00
TOTAL Equivalent Temps Plein		2		2,00

RELAIS PETITE ENFANCE

Grade	Délibération de création	Effectifs Budget	Quotité	ETP
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	N°13-03 du 7 mars 2013	1	50%	17,30
Assistant d'enseignement artistique	N°10-05 du 10 mars 2010	1	4h30/mois	
TOTAL Equivalent Temps Plein		2		0,50

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Grade	Délibération de création	Effectifs Budget	Quotité	ETP
Adjoint technique	N°17-112 du 12 octobre 2017	1	100%	35,00
TOTAL Equivalent Temps Plein		1		1

PISCINES

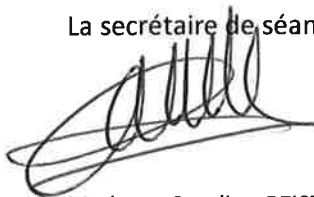
Grade	Délibération de création	Effectifs Budget	Quotité	ETP
Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	N°13-39 du 4 juillet 2013	1	100%	35,00
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	N°08-83 du 1er octobre 2008	1	100%	35,00
Agent de Maitrise	N°17-08 du 23 février 2017	1	100%	35,00
Educateur principal de 2 ^{ème} classe	N°16-85 du 8 octobre 2016	1	100%	35,00
Educateur des Activités Physiques et Sportives	N°16-83 du 6 octobre 2016	1	100%	35,00
Educateur des Activités Physiques et Sportives	N°00-41 du 28 juin 2000	1	100%	35,00
Éducateur des Activités Physiques et Sportives	N°02-83 du 11 décembre 2002	1	100%	35,00
Éducateur des Activités Physiques et Sportives	N°07-85 du 10 octobre 2007	1	71%	25,00
Éducateur des Activités Physiques et Sportives	N°13-68 du 3 octobre 2013	1	100%	35,00
Educateur des Activités Physiques et Sportives	N°18-55 du 5 juillet 2018	1	100%	35,00
TOTAL Equivalent Temps Plein		10		9,71

souligne

que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,



Madame Caroline PFISTER

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 16 décembre 2022
- publication sur le site internet le : 16 décembre 2022

Acte à classer

DE-22-99

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-12-16T11-16-41.00 (MI241982075)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20221215-DE-22-99-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : RESSOURCES HUMAINES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - MISE
A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS : SUPPRESSIONS DE POSTES

Date de décision : 15/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Acte : [22-99 RH AG MISE A JOUR TABLEAU DES EFFECTIFS SUPPRESSIONS POSTES.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 16/12/22 à 11:16

Date 16/12/22 à 11:16

Date 16/12/22 à 11:21

Par [SEGUIN Muriel](#)

Par [SEGUIN Muriel](#)